

## « Pour un engagement collectif et un fonctionnement démocratique à l'INSA »

Liste syndicale SNESUP-FSU, SUD Education, SNCS, SNEP

Le 31 mai 2022 vous devrez élire vos représentants aux 3 conseils, aux responsabilités et compétences élargies (RCE) depuis plus de 10 ans:

### A quoi servent ces Conseils ?

#### Le Conseil d'Administration (CA)

Décide de la politique générale de l'établissement :

- Vote le budget
- Fixe la répartition des emplois
- Décide de mesures visant à favoriser la vie de la communauté

#### Le Conseil d'Administration Restreint (CAR)

- Valide les propositions de recrutement, de promotions, de primes et décharges (REH)

#### Le Conseil des Etudes (CE)

Propose au CA la politique de formation et de vie étudiante :

- Le contenu des formations
- Les innovations pédagogiques
- La diversité sociale et des parcours, les actions sociales pour les étudiants
- Les aides aux projets étudiants
- Les échanges européens et internationaux

#### Le Conseil Scientifique (CS)

Propose au CA la politique de recherche :

- La répartition des crédits (CRCT, mobilité, politique de primes)
- Les subventions de recherche et l'évaluation des projets
- L'adéquation des profils de postes
- L'affectation des personnels aux laboratoires

### Quels sont les enjeux actuels ?

Les choix qui reviennent aux conseils doivent être soumis à un regard attentif, critique et partagé. Les évolutions majeures de notre environnement actuel sont à plusieurs niveaux :

**Localement, l'INSA** travaille, dans un contexte fortement évolutif et à budget contraint, sur :

- la réorganisation des cursus dans le cadre du contrat quinquennal (feuille de route formation)
- la diversité sociale de notre public
- la gestion des logements étudiants sur le campus (public ou privé)
- la création de nouvelles formations interdisciplinaires, la croissance des effectifs, la variété des statuts étudiants (apprentissage etc)
- l'hybridation des enseignements
- la politique d'attribution des primes (RIPEC), des promotions et des recrutements hors statut (chaires de professeur junior CPJ, CDI Enseignant), conséquences de la LPR.

**Au sein de l'Université de Toulouse**, il s'agit de co-construire la future entité expérimentale (COMUE) sous tous ses aspects :

- gouvernance équitable
- offre de formation (cohérence, interdisciplinarité) et visibilité de notre site
- politique de recherche de site et appels d'offres associés
- renforcement de la qualité des collaborations en termes de formation et de recherche
- bonne coordination des fonctions supports sans rajouter de stratifications supplémentaires.

**Au sein du groupe INSA**, il existe des projets fédérés qui ont pour vocation de renforcer la reconnaissance de notre modèle de formation et sa promotion :

- Un modèle social à rééquilibrer au prix d'une sortie des droits d'inscription au tarif étatique ?
- Le Centre Gaston Berger, soutien de la diversité et des valeurs du groupe INSA
- Le renforcement dans nos cursus des enseignements liés aux enjeux climatiques et sociétaux.

## Que défendons-nous ?

### Enseignement

- La qualité de la formation et la réussite des étudiants avec des pédagogies adaptées.
- La promotion de la diversité des étudiants.
- Le maintien d'un accès à la formation à bas coût pour tous.

### Recherche

- Une recherche au service de la société et de la production de la connaissance.
- Une recherche plurielle qui dynamise la formation.
- Un allègement de la spirale gestionnaire liée au pilotage par projet.

Nous défendons un **service public d'enseignement et de recherche** qui doit le rester, malgré les difficultés engendrées par la LRU en 2009, conduisant au recrutement contractuel et au gel de postes malgré l'augmentation des effectifs étudiants, des filières et des projets. Nous voulons une cohérence des objectifs et des moyens, avec l'engagement de :

- Défendre un fonctionnement rigoureux et éthique de notre établissement, dans un cadre démocratique, collectif et transparent.
- Être force de proposition, de concertation et de favoriser la diffusion de l'information.

## Que voulons-nous faire ?

- Améliorer le bien-être au travail (priorisation des objectifs, adéquation des moyens).
- Retrouver un équilibre entre les activités de formation/recherche et gestion.
- Contribuer à la simplification de nos différentes procédures.
- Défendre la titularisation et les droits des personnels contractuels dans un cadre national (CNU)
- Promouvoir le dialogue avec tous, la concertation et la transparence dans nos actions.
- Eviter les cumuls de responsabilités qui amènent aux conflits d'intérêt.
- Favoriser les discussions entre conseils lors des prises de décision.

## Pourquoi une liste inter-syndicale ?

- Nous avons une vision concertée au niveau de l'INSA-Toulouse, du site Toulousain, du groupe INSA ainsi qu'au niveau national.
- Nous disposons de moyens nationaux d'information, de réflexion, d'analyse et d'action.
- Nous contribuons à tous les niveaux à la défense de nos valeurs et à l'amélioration de nos conditions de travail.

